

Mois de juin

Le point essentiel de ce mois est la mise en place de la **rentrée suivante** :

- Procédez à l'**admission des élèves** après que les familles se sont présentées à la mairie où elles auront fait l'admissibilité. Regroupez la fiche d'admissibilité faite en mairie, le certificat de radiation de l'école précédente, la photocopie du livret de famille et du carnet de santé. Pour une première scolarisation, assurez-vous que l'enfant est apte à la vie en collectivité.
- Réalisez la **procédure de passage** des élèves sur ONDE.
- Répartissez les élèves par **classes**.
- Distribuez et rassemblez les cartes de **transport scolaire**. Transmettez-les à la mairie ou au conseil départemental.
- Listez les **travaux** à prévoir
- Faites le point sur les **crédits mairie** restants.
- Faites le compte-rendu financier de la **coopérative** scolaire.

- Sur le même modèle que les deux premiers, organisez le **troisième conseil d'école**. Vous y présenterez notamment la liste du matériel scolaire demandée aux parents pour la rentrée suivante, établie en concertation avec les parents élus.

Pour autant, ne négligez pas les **autres missions** de ce mois :

- Faites un point sur les **effectifs** à partir de la dernière mise à jour de ONDE et transmettez-les à l'IEN.
- Continuez à **gérer** l'école et à **piloter** son action en prenant des indices sur le fonctionnement à ce jour.